Demande de Propositions (DP)

|  |  |
| --- | --- |
| Références de la DP #: | RFP-CATALYZE-Sahel-2023-0007 |
| Date de publication: | 19 octobre 2023 |
| Termes de Réference: | Demande de propositions pour le recrutement de facilitateurs financiers (FFs) qualifiés (consultants individuels et bureau d’études) |
| Projet | CATALYZE Finance for Resilience  |
| Structure | Palladium International, LLC |
| Pays de Performance | Burkina Faso |
| Délai de soumission des questions écrites | [x]  Les soumissions seront acceptées par voie électronique : Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com, au plus tard le 26 octobre 2023, 17h00 GMT  |
| Conférence des soumissionnaires | [x]  Les conférences des soumissionnaires se tiendront en ligne via MS Team le 27 octobre 2023, 15h00 GMT [x]  Les demandes de participation seront reçues par voie électronique à : Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com au plus tard à la veille de la date prévue de tenue de la conférence. |
| Délai de soumission (date et heure) | 10 novembre 2023, 17h00 GMT |
| Mode de soumission |  [x]  Les soumissions seront acceptées par voie électronique : envoyer le mail à Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com   |
| Durée de validité des offres | 180 jours (6 mois)  |

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la demande de propositions susmentionnés. En tant que maître d'œuvre du projet, Palladium vous invite à soumettre une proposition pour les termes de référence ci-joint en Annexe 1.

Votre proposition doit être valable pour la période de validité (180 jours).

Veuillez envoyer par courriel votre avis d'intention de soumettre une proposition avant la date limite pour les questions. Les réponses aux questions seront transmises à tous les prestataires qui ont indiqué leur intention de soumettre une proposition avant la date limite.

Veuillez soumettre votre proposition conformément aux détails de soumission ci-dessus avant la date et l'heure de clôture indiquée plus haut. Le présent appel d'offres n'oblige en aucun cas Palladium à attribuer un contrat et ne l'engage pas à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission d'une proposition. Palladium n'est pas responsable des erreurs de données résultant des processus de transmission ou de conversion.

Cordialement,

L’Equipe d’Approvisionnement de CATALYZE

Conditions générales

1. Conditions de la proposition

En soumettant une proposition, les soumissionnaires potentiels sont liés par les présentes conditions générales. Les fournisseurs potentiels doivent soumettre des offres dont tous les détails sont fournis en anglais et dont les prix sont indiqués dans une seule devise.

1. Dépôt de la proposition

La Société peut accorder des prolongations de l'heure de clôture à sa discrétion. La Société ne tiendra pas compte des offres reçues après l'Heure de clôture spécifiée dans la DP, sauf si la Société décide de procéder autrement à sa seule discrétion.

1. Évaluation

La Société peut examiner toutes les propositions pour confirmer leur conformité avec la présente DP et pour déterminer la meilleure proposition dans les circonstances.

1. Modifications

La Société peut refuser d'examiner une proposition dans laquelle il y a des altérations, des ratures, une illisibilité, une ambiguïté ou des détails incomplets.

1. Droits de la Société

La Société peut, à sa discrétion, interrompre la demande de propositions ; refuser toute proposition ; mettre fin, prolonger ou modifier son processus de sélection ; refuser d'émettre un contrat ; rechercher des informations ou négocier avec tout soumissionnaire potentiel qui n'a pas été invité à soumettre une proposition ; satisfaire ses besoins indépendamment du processus de demande de propositions; mettre fin aux négociations à tout moment et entamer des négociations avec tout autre soumissionnaire potentiel ; évaluer les propositions comme la Société le juge approprié (y compris en se référant aux informations fournies par le soumissionnaire potentiel ou par un tiers); et négocier avec un ou plusieurs fournisseurs potentiels.

1. Modifications et demandes de renseignements

La Société peut modifier ou clarifier tout aspect de la DP avant l'heure de clôture en publiant un amendement à cette dernière de la même manière que la DP originale a été distribuée. Ces modifications ou clarifications seront, dans la mesure du possible, diffusées simultanément à toutes les parties.

Toute question concernant la présente DP doit être adressée à la personne de contact identifiée sur la page de couverture de la présente DP.

1. Clarification

La société peut, à tout moment avant l'exécution d'un contrat, demander des éclaircissements ou des informations supplémentaires à un ou plusieurs fournisseurs potentiels, et entamer des discussions et des négociations avec eux au sujet de leurs propositions. Ce faisant, la société ne permettra à aucun soumissionnaire potentiel de modifier substantiellement sa proposition.

1. Confidentialité

Dans leur proposition, les soumissionnaires potentiels doivent identifier tous les aspects de leur proposition qu'ils considèrent comme devant rester confidentiels, en indiquant les raisons. Les soumissionnaires potentiels doivent noter que la Société n'acceptera de traiter les informations comme confidentielles que dans les cas qu'elle jugera appropriés. En l'absence d'un tel accord, les soumissionnaires potentiels reconnaissent que la Société a le droit de divulguer les informations contenues dans leur proposition.

Le soumissionnaire potentiel reconnaît que dans le cadre de la présente DP, il peut prendre connaissance ou avoir accès aux informations confidentielles de la Société (y compris l'existence et les termes de la présente DP et des TDR). Il accepte de préserver la confidentialité des informations confidentielles et d'empêcher leur divulgation non autorisée à toute autre personne. Si le soumissionnaire potentiel est tenu de divulguer des Informations confidentielles en raison d'une loi applicable ou d'une procédure judiciaire, il en informera la Société dans un délai raisonnable. Les parties conviennent que cette obligation s'applique pendant l'appel d'offres et après l'achèvement du processus.

1. Alternatives

Les soumissionnaires potentiels peuvent soumettre des propositions pour d'autres méthodes permettant de répondre aux besoins de la Société décrits dans la demande de propositions lorsque cette option a été mentionnée dans la demande de propositions ou convenue par écrit avec la Société avant l'heure de clôture de la demande de propositions. Les soumissionnaires potentiels sont tenus de fournir un niveau de détails suffisants sur la solution alternative pour permettre son évaluation.

1. Documents de référence

Si la DP fait référence à d'autres documents, y compris, mais sans s'y limiter, des rapports, des plans, des dessins, des échantillons ou d'autres documents de référence, le soumissionnaire potentiel est tenu d'obtenir les documents en question et d'en tenir compte dans l'élaboration de sa proposition. Et de le fournir à l'entreprise sur demande.

1. Base de prix/coût

Les prix ou les coûts proposés doivent indiquer le prix hors taxe, la composante taxe et le prix taxe comprise.

Le prix du contrat, qui doit inclure toutes les taxes, les charges et les coûts du soumissionnaire, sera le prix maximum payable par la Société pour les biens et/ou services.

1. Informations financières

Si la Société le demande, les soumissionnaires potentiels doivent être en mesure de démontrer leur stabilité financière et leur capacité à rester viables en tant que fournisseur de biens et/ou de services pendant la durée de tout contrat.

1. Si la Société le demande, le soumissionnaire potentiel doit fournir rapidement à la Société les informations ou documents que la Société exige raisonnablement afin d'évaluer sa stabilité financière.Référents

La société se réserve le droit de contacter les référents du soumissionnaire potentiel, ou toute autre personne, directement et sans en l’informer.

1. Conflit d'intérêts

Les soumissionnaires potentiels doivent informer immédiatement la société de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu (un conflit d'intérêts perçu est un conflit dans lequel une personne raisonnable penserait que le jugement et/ou les actions de la personne sont susceptibles d'être compromis, que ce soit en raison d'un intérêt financier ou personnel (y compris ceux des membres de la famille) dans le marché ou la société).

1. Incohérences

En cas d'incohérence entre l'une des parties de la DP, l'ordre de préséance suivant s'applique :

(a) les présentes Conditions générales ;

(b) la première page de la présente DP; et (c) l'annexeDe sorte que la disposition du document de rang supérieur prévaut dans la mesure de l'incohérence.

1. Collusion et incitations illégales

Les soumissionnaires potentiels et leurs dirigeants, employés, agents et conseillers ne doivent pas s'engager dans un comportement collusoire, anticoncurrentiel ou tout autre comportement similaire avec un autre soumissionnaire potentiel ou une autre personne, ni proposer d'incitations illégales en rapport avec leur proposition ou le processus de la DP.

Les soumissionnaires potentiels doivent divulguer les cas où les propositions ont été compilées avec l'aide d'employés actuels ou anciens de la société (au cours des 9 mois précédents et qui ont été largement impliqués dans la conception, la préparation, l'évaluation, la révision et/ou la gestion quotidienne de cette activité) et doivent noter que cela peut exclure leur proposition de la considération.

Les soumissionnaires potentiels garantissent qu'ils n'ont pas fourni ou offert de paiement, de cadeau, d'article, d'hospitalité ou tout autre avantage à la Société, ses employés, consultants, agents, sous-traitants (ou toute autre personne impliquée dans le processus de prise de décision relatif à cette DP) qui pourrait donner lieu à une perception de corruption en relation avec la DP ou toute autre transaction entre les parties.

1. Juridiction

Le présent contrat est soumis aux lois de la juridiction.

Le soumissionnaire et l'Entreprise feront tout leur possible pour régler à l'amiable tout litige, controverse ou réclamation découlant du présent Contrat ou s'y rapportant, ou de sa violation, de sa résiliation ou de son invalidité.

Si aucun règlement à l'amiable ne peut être trouvé, tout litige, controverse ou réclamation découlant du présent contrat ou de sa violation, de sa résiliation ou de sa nullité, ou s'y rapportant, sera réglé par arbitrage conformément au règlement d'arbitrage de la CNUDCI en vigueur à la date du présent contrat. L'autorité de nomination sera le Secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage. Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue à la suite d'un tel arbitrage, en tant que décision finale concernant un tel différend.

Le lieu de l'arbitrage sera le siège de la Société au moment du dépôt de la demande et la langue de l'arbitrage sera l'anglais. Les lois applicables seront les lois de la juridiction.

1. Informations sur la structure

Palladium est un leader mondial dans la conception, le développement et la mise en œuvre de l'impact positif - la création intentionnelle d'une valeur sociale et économique durable. Nous travaillons avec des entreprises, des gouvernements, des fondations, des investisseurs, des communautés et la société civile pour formuler des stratégies et mettre en œuvre des solutions qui génèrent des avantages sociaux, environnementaux et financiers durables.

2. Descriptions du Projet

USAID CATALYZE ("le projet") est un projet d’envergure internationale conçu pour faciliter les partenariats et développer des solutions afin de mobiliser 2 milliards de dollars en financement mixte du secteur privé et d’autres pour les pays partenaires de l'USAID. Le programme peut opérer dans n'importe quel secteur de développement ou région, permettant aux bureaux et missions de l'USAID dans le monde entier de faciliter efficacement les solutions d'investissement qui répondent aux besoins de secteurs, de problèmes et de zones géographiques spécifiques et de tirer parti du financement du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement.

L'activité CATALYZE Finance for Resilience (CATALYZE F4R) déploiera 10,7 millions de dollars sur quatre ans pour connecter tous les types d'activités économiques dans le secteur agricole et celles menées par de jeunes entrepreneurs au Burkina Faso et au Niger aux financements et aux investissements. Le projet CATALYZE F4R déploiera un "financement mixte" en utilisant des fonds publics pour catalyser le financement privé des entreprises dirigées par des jeunes et des activités du secteur agricole dans les régions d’intérêts. L'objectif ultime de l'activité est d'améliorer les moyens de subsistance et d'accroître le recours au financement pour les chaînes de valeur agricoles et les jeunes entrepreneurs dans les zones d'intervention (Centre Nord, de l'Est et du Sahel du Burkina Faso, Province du Kouritenga dans la région du Centre-Est, Province du Ganzourgou et Province de l’Oubritenga dans la région du Plateau-Central, Province du Bazèga dans la région du Centre-Sud, Province du Yatenga dans la région du Nord). CATALYZE F4R est également conçu pour fournir un soutien à la mobilisation de capitaux afin de compléter et faire avancer le travail d'autres projets dans le portefeuille de l'USAID dans la région, y compris (mais non limité à) les projets Yidgiri, Centre de Commerce et d'Investissement de l'Afrique de l'Ouest, et Youth Connect.

3. Champ d’Application

1. La guerre menée par la Russie en Ukraine comporte des conséquences économiques mondiales, notamment avec la réduction de la disponibilité et l'augmentation des prix des principaux produits de base. Le Burkina Faso n'est pas isolé de ces conséquences négatives, qui aggrave une situation de sécurité alimentaire déjà difficile dans la zone d'influence de l'USAID. CATALYZE F4R a reçu des fonds supplémentaires pour l'Ukraine pour les deux dernières années de l'activité afin de mettre en œuvre de nouvelles activités visant à atténuer les graves menaces supplémentaires pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance au Burkina Faso posées par la guerre de la Russie en Ukraine.
2. Les activités de cette subvention soutiendront les activités des interventions 1 et 2 du programme de financement supplémentaire pour l'Ukraine. Intervention 1. S'assurer que les négociants agricoles locaux peuvent financer l'achat d'engrais et d'autres intrants. Dans le cadre de cette intervention, CATALYZE F4R se concentrera sur la mise en relation des institutions financières (IF) et des facilitateurs de financement (FF) avec les négociants en produits agricoles, les coopératives et les agriculteurs qui sont membres des coopératives participant au programme de subvention Yidgiri afin de les aider à mobiliser des capitaux et à accéder aux intrants agricoles. Dans le cadre de l'intervention 2, "Assurer que les fabricants d'aliments pour animaux financent l'achat d'intrants et la distribution dans les régions ciblées par USAID RISE II", CATALYZE F4R reliera les IF et les FF pour soutenir les besoins de financement des acteurs de la chaîne de valeur de l'alimentation animale des petits ruminants.
3. Cette demande de propositions (DP) spécifique ne concerne que le Burkina Faso. Il s'adresse principalement aux facilitateurs financiers, aux consultants individuels et aux cabinets de conseil régulièrement établis au Burkina Faso, ayant une forte expérience ou l'ambition de se spécialiser dans l'aide aux entreprises pour mobiliser des financements auprès des banques et des institutions de microfinance. Cette demande de propositions est un appel aux intermédiaires financiers engagés dans l'expansion des prêts ou des investissements aux entreprises dans les secteurs agricoles, avec un accent particulier sur l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux intrants agricoles clés pour les acteurs de la chaîne de valeur opérant dans et/ou desservant les régions ciblées par CATALYZE F4R, à savoir le Centre Nord, de l'Est et du Sahel du Burkina Faso, Province du Kouritenga dans la région du Centre-Est, Province du Ganzourgou et Province de l'Oubritenga  dans la région du Plateau-Central, Province du Bazèga dans la région du Centre-Sud, Province du Yatenga dans la région du Nord.
4. Ces intermédiaires financiers recevront des paiements à hauteur de pourcentages fixes par objectif de crédit et par emprunteur pour la mobilisation des transactions qui répondent aux critères décrits dans le tableau 1 ci-dessous.
5. **Tableau 1 : Régions et chaînes de valeur cibles - Critères de financement admissibles :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Régions cibles \*** | * Region de Centre Nord
* Region d’Est
* Region de Sahel
* Province du Kouritenga dans la région du Centre-Est
* Province du Ganzourgou et Province de l'Oubritenga dans la région du plateau central,
* Province du Bazèga dans la région du Centre-Sud,
* Province du Yatenga dans la région du Nord.
 |
| **Objectif du crédit / intrants à acheter** | * Engrais
* Alimentation animale
* Intrants pour l'alimentation animale
 |
| **Chaînes de valeursprioritaires** | * Niébé
* Maraîchage (Oignon, tomate, choux, pomme de terre, concombre, poivron, aubergine, courgette, carotte, gombo, salade, haricot vert, piment, aille, persils, céleri)
* Petits ruminants
* Volaille
 |
| **Autres chaînes de valeurs agricoles*****NB:*** *Si une transaction est destinée à d'autres chaînes de valeur agricoles, les emprunteurs doivent démontrer une certaine forme d'implication ou de relation avec au moins une chaîne de valeur prioritaire (par exemple, un prêt demandé pour de l'engrais pour d'autres cultures agricoles par un agriculteur qui cultive également le niébé, un prêt demandé pour d'autres aliments pour animaux d'élevage par un négociant agricole qui vend également des aliments pour petits ruminants).* | * Sésame
* Arachide
* Produits laitiers
* Pêche
* Élevage
* Apiculture
* Riz
* Maïs
* Pomme de terre
* Soja
 |
| **Groupes de Discussion** | * Les investissements qui favorisent l'emploi des jeunes et les entreprises dirigées par des jeunes.
* Les investissements qui favorisent l'emploi des femmes et les entreprises dirigées par des femmes.
 |

1. \* L'incitation financière est principalement destinée aux entreprises travaillant dans les chaînes de valeur et les régions ciblées. Cependant, les transactions de toute entreprise cliente ayant un lien commercial (achat, vente) avec les producteurs des régions ciblées peuvent également être considérées comme des "financements qualifiés" éligibles aux paiements à chaque étape.
2. Les paiements à chaque étape seront effectués par CATALYZE F4R sur une base périodique, en fonction des capitaux privés libérés par les Institutions Financières au profit des entreprises soutenues grâce aux efforts de facilitation des FF répondant à cet appel d'offres.

Les activités se concentreront principalement, mais pas exclusivement, sur les zones géographiques prioritaires, notamment le Sahel, le Centre-Nord et l'Est du Burkina Faso. Un cahier de charges complet est joint en **annexe 1**.

4. Type de contrat

Palladium a l'intention d'attribuer cinq (05) contrats dans le cadre de cette demande de propositions, un contrat de consultant indépendant à prix fixe.

Chaque accord aura un montant plafond maximum facturable de 10 000 USD.

5. Période d'exécution prévue du contrat

Le contrat devrait se dérouler sur une période de 7 mois, avec une date de début estimée entre le 2 janvier, 2024 et le 31 juillet 2024.

Les contrats de sous-traitance pour les FF partenaires P4R (pay-for-results) peu performants ou non performants peuvent être modifiés et/ou résiliés.

Les partenaires P4R FFs à haute performance peuvent être éligibles pour une augmentation du plafond et une extension de la date de fin du contrat de sous-traitance.

Les prolongations, les augmentations de plafond et toute autre modification sont soumises à la disponibilité des fonds et à l'approbation de l'USAID.

6. Lieu d'exécution

Les activités à réaliser dans le cadre de ce contrat se dérouleront au Burkina Faso, principalement dans les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Sahel, Province du Kouritenga dans la région du Centre-Est, Province du Ganzourgou et Province de l'Oubritenga dans la région du plateau central, Province du Bazèga dans la région du Centre-Sud, Province du Yatenga dans la région du Nord.

7. Principaux produits livrables et calendrier

Les facilitateurs financiers (FF) pourront recevoir des paiements incitatifs selon le barème de redevances incitatives figurant dans le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2: Calendrier de Paiement Incitatif des Subventions**

| **Objectif du crédit et type de client/emprunteur** | **Pourcentage du Paiement Incitatif \****Par Région /Groupe de Discussion* |
| --- | --- |
| **Objet du crédit :** Financer l'achat de **FERTILISANT pour le niébé et/ou le maraîchage** | * 9% Est, Sahel
* 7% Centre Nor7% Centre Nord et autres régions
* Ajoutez 1 % pour les emprunteurs qui sont des entreprises dirigées par des jeunes ou des femmes.
 |
| **Clients/Emprunteurs :*** Agro-négociants - Grossistes
* Agro-négociants - PME détaillants
* Coopératives soutenues par Yidgiri et ViMPlus
* Agriculteurs soutenus par Yidgiri et ViMPlus
* Toutes les autres coopératives et producteurs individuels
 |
| **Objet du crédit : Financer l'achat d'aliments pour animaux destinés aux petits ruminants et/ou à la volaille.** |
| **Client/Emprunteurs :*** Agro-négociants - Grossistes
* Agro-négociants - PME détaillants
 |
| **Objet du crédit :** Financer l'achat **d'aliments pour animaux et/ou d'intrants pour l'alimentation des petits ruminants et/ou de la volaille.** |
| **Client/Emprunteurs :*** Fabricants
 |

*\** *Pour chaque crédit/prêt mobilisé en faveur de l'un des emprunteurs aux fins énumérées dans le tableau ci-dessus, le FF recevra un paiement incitatif égal à la valeur du pourcentage de paiement incitatif du crédit/prêt total. Par exemple, un consultant FF qui mobilise un prêt de 2 000 000 FCFA en faveur d'un négociant en produits agricoles basé dans la région de l'Est dans le but d'acheter plus d'engrais pour les vendre à des clients producteurs maraîchers recevra une prime de 180 000 FCFA (soit 2 000 000 FCFA x 9 %).*

1. Palladium se réserve le droit de faire évoluer ou de réviser cette grille et de l'adapter autant que possible au principe de base du Pay for Results (PfR) en fonction des expériences et des premiers résultats et réalisations du partenariat avec les FF.

L'annexe 2 comprend des détails sur les exigences et le montant du paiement associés à chaque livrable, qui varient en fonction de la nature de la transaction financière soutenue.

8. Instructions aux offrants

Les propositions techniques doivent être soumises par courriel au plus tard à l'heure et à la date indiquées sur la page de couverture. Les offrants doivent soumettre leurs propositions techniques en utilisant les modèles fournis en Appendix 3 du présent document.

* 1. **Instructions pour la soumission des offres techniques**

La proposition technique doit être soumise en utilisant le modèle fourni à **l’Appendix 3**. Les réponses doivent être rédigées à simple interligne, avec une police Arial de taille 10. Si vous ne suivez pas ces instructions de formatage ou si vous ne respectez pas les limites de pages spécifiées ci-dessous, tout ou partie de la proposition technique peut être jugée non conforme. Toute proposition non conforme ou section de proposition non conforme ne sera pas examinée par le comité d'évaluation technique (CET) et peut avoir un impact négatif sur la note finale.

Les exigences de la proposition technique sont les suivantes :

1. Lettre de soumission avec les coordonnées et l'adresse du soumissionnaire
	1. Coordonnées et adresse du soumissionnaire
	2. Référence au numéro du contrat existant CATALYZE Sahel Finance for Résilience
2. Historique du soumissionnaire et expertise pertinente en relation avec le service avec : (3 pages maximum)

3.1 Informations sur l'expérience passée/déclaration de capacité ;

3.2 Description des projets pertinents réalisés précédemment par le soumissionnaire, démontrant son expertise dans les domaines du présent service (maximum 4 pages) ;

1. Proposition technique et approche méthodologique avec :
	1. Méthodologie proposée (5 pages maximum) ; soulignant comment vous prévoyez de (1) prospecter davantage de clients ; (2) vous assurer que les demandes soumises aux institutions financières recevront effectivement un financement ; (3) développer et maintenir des partenariats avec les institutions financières ;
	2. Proposition de plan de travail montrant comment le soumissionnaire réalisera ce projet, y compris un calendrier (maximum 2 pages) ; comprenant le nombre de demandes de financement qu'il prévoit de mobiliser par période au cours de l'année contractuelle envisagée avec CATALYZE ; et le nombre de demandes de crédit qu'il prévoit d'achever (financement accordé) ; et pour quel montant approximatif ; le tout devant être fourni pour les 12 mois suivant la signature du contrat avec CATALYZE.
2. Trois (03) lettres de référence ou preuve de services rendus

9. Soumission des offres

Les propositions électroniques doivent être soumises par courriel avec le numéro de la Demande de Propositions dans l'objet.

Les offres reçues après la date limite indiquée sur la page de couverture seront considérées comme non conformes et ne seront pas prises en compte pour l'attribution du marché.

10. Processus d'évaluation et d'attribution

Les propositions seront évaluées à l'aide d'une méthode de comparaison du meilleur rapport qualité-prix. Il s'agit d'un processus en trois étapes.

1. La première série de critères est notée sur une base de réussite/échec. Les offrants doivent satisfaire aux critères d'éligibilité minimums suivants et fournir les documents justificatifs **:**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères d’éligibilité**  | **Documents requis**  |
| (a) | Doit être une personne physique au Burkina Faso et fournir une copie du certificat/pièce d’identité ; peut être également une personne morale légalement constituée au Burkina Faso | * Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou tout autre document de reconnaissance de son activité, le cas échéant pour les personnes physiques
* Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou tout autre document d’établissement/d’existence formelle au Niger
* Numero d’Identification Fiscal NIF pour tout soumissionnaire ;
* Document d’identité des personnes physique et du premier responsable de la structure personne morale.
 |
| (b) | Ne pas être employé par une entité gouvernementale | * Doit compléter, signer et dater les formulaires suivants :
* Le formulaire de Diligence raisonnable (Annexe D) et
* Certifications, assurances, déclarations et autres déclarations du bénéficiaire. (Voir Annexe **E**);
* Code de conduite des partenaires commerciaux (Voir Annexe **I**);
 |
| (c) | Être ressortissant d'un pays qui n'est pas considéré comme une source interdite ou empêché de faire des affaires avec les États-Unis. |
| (d) | Ne pas être radié, suspendu, exclu ou autrement inéligible à recevoir un financement fédéral américain. |
| (e) | Avoir une expérience préalable de la mobilisation du crédit dans un mécanisme de type Pay-for-Results avec CATALYZE F4R | La lettre de motivation doit faire référence au numéro du contrat CATALYZE F4R ICA précédent avec Palladium. |

1. Si ces critères minimaux sont respectés, la proposition technique de l'offre sera évaluée de la manière suivante :

| **Critères d’évaluation** | **Section de l’offre à évaluer** | **Points maxi** |
| --- | --- | --- |
| * + - 1. **Performances antérieures.** L'expérience dans des missions similaires durant les trois dernières années, qui met l'accent sur les expériences en lien avec les domaines d'intérêt du tableau 1 de l’Appendix 1 (Termes de référence) du présent appel d'offres. Une attention particulière sera accordée aux FF qui démontreront une expérience en matière de facilitation à l’accès au financement et partageront la liste des entités financières fournissant le crédit ou le capital, le montant et les détails des bénéficiaires correspondants à chaque financement mobilisé.
 | Historique de la soumissionnaire et expertise pertinenteAnnexe C : Tableau récapitulatif des financements obtenusTrois (03) lettres de références ou attestations de services fait | 25 points |
| * + - 1. **Expérience pertinente en matière de financement**. Portefeuille actuel et niveau de financement des clients cibles tels que listés dans les tableaux 1 et 2 de la section I de l'appel d'offres.
 | 15 points |
| * + - 1. **Approche Technique (Méthodologie et plan de travail)**. Qualité de la stratégie, de l’approche méthodologique et des services du FF pour aider à étendre le financement au secteur agricole ou à la chaîne de valeur et aux régions CATALYZE F4R. Nombre de clients (micro, petites, moyennes et grandes entreprises) dans les chaînes de valeur cibles de CATALYZE F4R que le FF s'engage à appuyer.
 | Proposition technique et approche méthodologique (Appendix 3) | 40 Points |
| **Inclusion des jeunes et des femmes.** Approche et proportion des investissements qui seront dirigés vers des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes. | Proposition technique et approche méthodologique (Appendix 3) | 20 Points |
| **TOTAL** | **100** Points |

Un score total combiné de 50 points est considéré comme le score minimal acceptable pour être pris en compte pour l'attribution. Le fait d'atteindre la note minimale acceptable ne garantit pas l'attribution du marché.

Palladium se réserve le droit d'attribuer le marché dans le cadre de cette sollicitation sans autres négociations. Les offrants sont encouragés à offrir leurs meilleurs termes et prix avec la soumission originale.

Si le nombre de propositions ayant reçu des notes minimalement acceptables dépasse le budget alloué à l'activité, les offrants ayant obtenu la meilleure combinaison de notes techniques et de coûts seront sélectionnés pour l'attribution.

11. Intégrité et éthique des marchés publics

La politique de Palladium est qu'aucun cadeau, de quelque nature et de quelque valeur que ce soit, ne doit être échangé entre les vendeurs/contractants et le personnel de Palladium. La découverte d'un tel cadeau constituera un motif de disqualification du fournisseur ou du contractant pour toute participation à des marchés publics de Palladium et pourra entraîner des mesures disciplinaires à l'encontre du personnel de Palladium impliqué dans ces transactions.

12. Attribution du marché

La présente DP n'oblige en aucun cas Palladium à attribuer un contrat. Palladium peut choisir de sélectionner plusieurs offres en réponse à cette DP.

Tout contrat ou bon de commande résultant de la présente demande de propositions doit être signé par les deux parties pour être considéré comme valide et en vigueur. Tous les coûts associés, sans s'y limiter, à la production, à la préparation et/ou à la livraison de biens ou de services, y compris les livraisons, acceptés par le personnel de Palladium, sans un contrat/bordereau d'achat pleinement exécuté (signé par les deux parties), sont aux seuls risques du vendeur. Palladium ne paiera aucun coût, sans limitation, associé à la production, à la préparation ou à la livraison de biens et/ou de services dans le cadre de ce contrat/bon de commande ou de tout autre contrat/bon de commande, qui n'a pas été signé par les deux parties.

Si votre proposition est retenue, vous serez tenu de conclure le contrat standard de la Compagnie pour les types de biens ou de services fournis. Dans le cadre de la fourniture des biens et services, vous serez tenu de respecter les politiques de la société, y compris (sans s'y limiter) son code de conduite des partenaires commerciaux et toutes les conditions générales pertinentes des clients. Les fournisseurs potentiels doivent également se conformer au Code de conduite des partenaires commerciaux de la Société lors de la soumission de toute proposition en vertu de la présente DP.

Si vous faites une offre dans le cadre d'une coentreprise, d'un partenariat ou d'une entité similaire, veuillez l'indiquer clairement dans votre soumission. De même, si vous proposez de sous-traiter une partie de la fourniture de biens ou de services, indiquez-le dans votre soumission. La Société peut exiger des informations supplémentaires de votre part et l'approbation de la sous-traitance ne sera pas automatique car les sous-traitants seront soumis au processus de diligence raisonnable de Palladium.

13. Pièces jointes

Veuillez prendre connaissance de la documentation supplémentaire et des termes et conditions des contrats proposés dont vous devez tenir compte lors de la préparation de votre proposition. En soumettant votre offre, vous certifiez que vous êtes d'accord avec les termes et conditions du contrat tels qu'ils sont inclus dans cette sollicitation et que tous les prix incluent tous les aspects de la conformité requise avec les termes et conditions du contrat proposé.

Les soumissionnaires doivent fournir les pièces jointes suivantes :

* **Appendix 1: Termes de références**
* **Appendix 2 : Exemples illustratifs de paiement des livrables**
* **Appendix 3 : Approche Technique**
* **ANNEXE A : Formulaire de l'audit préalable**
* **ANNEXE B : Certifications, assurances, déclarations et autres déclarations du bénéficiaire**
* **ANNEXE C : Modèle de tableau récapitulatif des financements obtenus des 3 dernières années**
* **ANNEXE D : Questionnaire sur la lutte contre la Corruption Internationale**
* **ANNEXE E : Code de conduite des partenaires commerciaux**
* **ANNEXE F: Modèle de contrat de consultant indépendant**

Le code de conduite des partenaires commerciaux de Palladium et les directives relatives à la protection de l'enfance peuvent être téléchargés dans leur intégralité à l'adresse suivante : <http://www.thepalladiumgroup.com/policies> ou être demandé par mail à l’adresse suivante : Catalyze.procurment@thepalladiumgroup.com

Appendix 1: Termes de références

**Facilitateurs Financiers –**

**Consultants individuels et bureau d’études**

1. Introduction

USAID CATALYZE ("le projet") est un projet d’envergure internationale conçu pour faciliter les partenariats et développer des solutions afin de mobiliser 2 milliards de dollars en financement mixte du secteur privé et d’autres pour les pays partenaires de l'USAID. Le programme peut opérer dans n'importe quel secteur de développement ou région, permettant aux bureaux et missions de l'USAID dans le monde entier de faciliter efficacement les solutions d'investissement qui répondent aux besoins de secteurs, de problèmes et de zones géographiques spécifiques et de tirer parti du financement du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement.

L'activité CATALYZE Finance for Resilience (CATALYZE F4R) déploiera 10,7 millions de dollars sur quatre ans pour connecter tous les types d'activités économiques dans le secteur agricole et celles menées par de jeunes entrepreneurs au Burkina Faso et au Niger aux financements et aux investissements. Le projet CATALYZE F4R déploiera un "financement mixte" en utilisant des fonds publics pour catalyser le financement privé des entreprises dirigées par des jeunes et des activités du secteur agricole dans les régions d’intérêts. L'objectif ultime de l'activité est d'améliorer les moyens de subsistance et d'accroître le recours au financement pour les chaînes de valeur agricoles et les jeunes entrepreneurs dans les zones d'intervention (Centre Nord, de l'Est et du Sahel du Burkina Faso, Province du Kouritenga dans la région du Centre-Est, Province du Ganzourgou et Province de l'Oubritenga  dans la région du Plateau-Central, Province du Bazèga dans la région du Centre-Sud, Province du Yatenga dans la région du Nord). CATALYZE F4R est également conçu pour fournir un soutien à la mobilisation de capitaux afin de compléter et faire avancer le travail d'autres projets dans le portefeuille de l'USAID dans la région, y compris (mais non limité à) les projets Yidgiri, Centre de Commerce et d'Investissement de l'Afrique de l'Ouest, et Youth Connect.

La guerre menée par la Russie en Ukraine comporte des conséquences économiques mondiales, notamment avec la réduction de la disponibilité et l'augmentation des prix des principaux produits de base. Le Burkina Faso n'est pas isolé de ces conséquences négatives, qui aggrave une situation de sécurité alimentaire déjà difficile dans la zone d'influence de l'USAID. CATALYZE F4R a reçu des fonds supplémentaires pour l'Ukraine pour les deux dernières années de l'activité afin de mettre en œuvre de nouvelles activités visant à atténuer les graves menaces supplémentaires pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance au Burkina Faso posées par la guerre de la Russie en Ukraine.

Les activités de cette subvention soutiendront les activités des interventions 1 et 2 du programme de financement supplémentaire pour l'Ukraine. Intervention 1. S'assurer que les négociants agricoles locaux peuvent financer l'achat d'engrais et d'autres intrants. Dans le cadre de cette intervention, CATALYZE F4R se concentrera sur la mise en relation des institutions financières (IF) et des facilitateurs de financement (FF) avec les négociants en produits agricoles, les coopératives et les agriculteurs qui sont membres des coopératives participant au programme de subvention Yidgiri afin de les aider à mobiliser des capitaux et à accéder aux intrants agricoles. Dans le cadre de l'intervention 2, "Assurer que les fabricants d'aliments pour animaux financent l'achat d'intrants et la distribution dans les régions ciblées par USAID RISE II", CATALYZE F4R reliera les IF et les FF pour soutenir les besoins de financement des acteurs de la chaîne de valeur de l'alimentation animale des petits ruminants.

Cette demande de propositions (DP) spécifique ne concerne que le Burkina Faso. Il s'adresse principalement aux facilitateurs financiers, aux consultants individuels et aux cabinets de conseil régulièrement établis au Burkina Faso, ayant une forte expérience ou l'ambition de se spécialiser dans l'aide aux entreprises pour mobiliser des financements auprès des banques et des institutions de microfinance. Cette demande de propositions est un appel aux intermédiaires financiers engagés dans l'expansion des prêts ou des investissements aux entreprises dans les secteurs agricoles, avec un accent particulier sur l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux intrants agricoles clés pour les acteurs de la chaîne de valeur opérant dans et/ou desservant les régions ciblées par CATALYZE F4R, à savoir le Centre-Nord, l'Est et le Sahel.

Ces intermédiaires financiers recevront des paiements à hauteur de pourcentages fixes par objectif de crédit et par emprunteur pour la mobilisation des transactions qui répondent aux critères décrits dans le tableau 1 ci-dessous.

1. Objectifs

Avec le Financement Supplémentaire pour l'Ukraine, CATALYZE F4R travaillera sur deux objectifs de développement pour réduire ces menaces sur les communautés dans les régions du Centre Nord, de l'Est et du Sahel du Burkina Faso, Province du Kouritenga dans la région du Centre-Est, Province du Ganzourgou et Province de l’Oubritenga dans la région du Plateau-Central, Province du Bazèga dans la région du Centre-Sud, Province du Yatenga dans la région du Nord. Le *Programme pour l'Amélioration de la Disponibilité et de l'Accessibilité aux Intrants Agricoles Clés* vise à atteindre l'Objectif 1: Amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité aux intrants clés dans les régions cibles de F4R.

1. Portée sectorielle et géographique de la mission

Les FFs seront éligibles pour recevoir des paiements incitatifs pour la mobilisation réussie de crédits aux entreprises / sociétés clientes qui sont des acteurs agricoles opérant dans / desservant les régions cibles énumérées dans le tableau 1 ci-dessous. Tout lien économique dans les chaînes de valeur peut être un candidat pour le financement de CATALYZE F4R, par exemple, un financement qui soutient les producteurs ou les transformateurs agricoles (s'il est utilisé pour l'alimentation du bétail pour la volaille et/ou les petits ruminants) serait admissible.

CATALYZE F4R fournira des paiements incitatifs aux Facilitateurs Financiers (FFs) qui facilitent le lien entre les demandeurs de crédit (Agrodealers - Grossistes, Agrodealers - PME Détaillants, Coopératives soutenues par Yidgiri et ViMPlus, et Agriculteurs soutenus par Yidgiri et ViMPlus) et les IFs dans les zones d'intervention et les chaînes de valeur ciblées. CATALYZE F4R s'attend à ce que plus de 60% des prêts déboursés aillent à des entreprises travaillant dans ces hautes priorités et dans les trois régions cibles.

Les FFs recevront des paiements à hauteur de pourcentages fixes par objet de crédit et par emprunteur pour avoir mobilisé des transactions qui répondent aux critères décrits dans le tableau 1 ci-dessous.

**Tableau 1 : Régions et chaînes de valeur cibles - Critères de financement admissibles :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Régions cibles \*** | * Centre Nord
* Est
* Sahel
* Province du Kouritenga dans la région du Centre-Est,
* Province du Ganzourgou et Province de l'Oubritenga dans la région du plateau central,
* Province du Bazèga dans la région du Centre-Sud,
* Province du Yatenga dans la région du Nord.
 |
| **Objectif du crédit / intrants à acheter** | * Engrais
* Alimentation animale
* Intrants pour l'alimentation animale
 |
| **Chaînes de valeurs prioritaires** | * Niébé
* Maraîchage (Oignon, tomate, choux, pomme de terre, concombre, poivron, aubergine, courgette, carotte, gombo, salade, haricot vert, piment, aille, persils, céleri)
* Petits ruminants
* Volaille
 |
| **Autres chaînes de valeurs agricoles*****NB:*** *Si une transaction est destinée à d'autres chaînes de valeurs agricoles, les emprunteurs doivent démontrer une certaine forme d'implication ou de relation avec au moins une chaîne de valeur prioritaire (par exemple, un prêt demandé pour de l'engrais pour d'autres cultures agricoles par un agriculteur qui cultive également le niébé, un prêt demandé pour d'autres aliments pour animaux d'élevage par un négociant agricole qui vend également des aliments pour petits ruminants).* | * Sésame
* Arachide
* Produits laitiers
* Pêche
* Élevage
* Apiculture
* Riz
* Maïs
* Pomme de terre
* Soja
 |
| **Groupes de Cibles** | * Les investissements qui favorisent l'emploi des jeunes et les entreprises dirigées par des jeunes.
* Les investissements qui soutiennent les entreprises dirigées par des femmes.
 |

Les facilitateurs financiers (FFs) pourront recevoir des paiements incitatifs selon le barème des frais incitatifs figurant dans le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2: Calendrier de Paiement Incitatif des Subventions**

| **Objectif du crédit et type de client/emprunteur** | **Pourcentage du Paiement Incitatif \****Par Région /Groupe de Discussion* |
| --- | --- |
| **Objet du crédit :** Financer l'achat de **FERTILISANT pour le niébé et/ou le maraîchage** | * 9% Est, Sahel
* 7% Centre Nord et autres localités
* Ajoutez 1 % pour les emprunteurs qui sont des entreprises dirigées par des jeunes ou des femmes.
 |
| **Clients/Emprunteurs:*** Agro-négociants - Grossistes
* Agro-négociants - PME détaillants
* Coopératives soutenues par Yidgiri et ViMPlus
* Agriculteurs soutenus par Yidgiri et ViMPlus
* Toutes les autres coopératives et producteurs individuels
 |
| **Objet du crédit : Financer l'achat d'aliments pour animaux destinés aux petits ruminants et/ou à la volaille.** |
| **Client/Emprunteurs:*** Agro-négociants - Grossistes
* Agro-négociants - PME détaillants
 |
| **Objet du crédit :** Financer l'achat **d'aliments pour animaux et/ou d'intrants pour l'alimentation des petits ruminants et/ou de la volaille.** |
| **Client/Emprunteurs:*** Fabricants
 |

1. **Entreprises ciblées**

CATALYZE F4R encourage et accueille favorablement la facilitation du financement des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, ou des entreprises qui peuvent créer de nouvelles opportunités d'emploi pour un plus grand nombre de femmes ou de jeunes dans les 12 mois suivant l'obtention du financement. Par jeunes, on entend ici les personnes âgées de 18 à 29 ans.

**CATALYZE F4R s'attend à ce que plus de 40% de la valeur des prêts décaissés aillent à des femmes ou à des entreprises dirigées par des femmes et 30% à des entreprises dirigées par des jeunes.**

**Définition du terme "Entreprise dirigée par des femmes" :** Le terme « Entreprise dirigée par des femmes » s’entend ici d’une entreprise détenue, gérée ou contrôlée par des femmes. Pour qualifier une entreprise de détenue, gérée ou contrôlée par des femmes, les unités d'exploitation peuvent utiliser un ou plusieurs des trois critères suivants : la propriété, la gestion et le contrôle.

* **Propriété :** Pour qu'une entreprise soit qualifiée, une ou plusieurs femmes doivent détenir 51 % des parts de l'entreprise, sans condition et directement.
* **Gestion :** La femme doit occuper le poste de direction le plus élevé, le gérer à plein temps et se consacrer à plein temps à l'entreprise pendant les heures de travail normales de l'entreprise dans le même secteur d'activité ou un secteur similaire.
* **Contrôle :** La gestion et les opérations commerciales quotidiennes de l'entreprise doivent être contrôlées par une ou plusieurs femmes. Le contrôle signifie que la prise de décision à long terme et la gestion et l'administration quotidiennes des opérations commerciales doivent être effectuées par une ou plusieurs femmes.

**Définition du terme " Entreprise dirigée par des jeunes" :** L’expression définit une entreprise détenue, gérée ou contrôlée par des jeunes, dont l’âge est compris entre 15 et 29 ans. Pour qualifier une entreprise de détenue, gérée ou contrôlée par des jeunes, les unités d'exploitation peuvent utiliser un ou plusieurs des trois critères suivants : la propriété, la gestion et le contrôle.

* **Propriété :** Pour qu'une entreprise soit qualifiée, un ou plusieurs jeunes doivent détenir 51 % des parts de l'entreprise, sans condition et directement.
* **Gestion :** Le jeune doit occuper le poste de direction le plus élevé, le gérer à plein temps et se consacrer à plein temps à l'entreprise pendant les heures de travail normales de l'entreprise dans le même secteur d'activité ou un secteur similaire.
* **Contrôle :** La gestion et les opérations commerciales quotidiennes de l'entreprise doivent être contrôlées par un ou plusieurs jeunes. Le contrôle signifie que la prise de décision à long terme et la gestion et l'administration quotidiennes des opérations commerciales doivent être effectuées par un ou plusieurs jeunes.

Tout Facilitateur Financier qui développe des initiatives nouvelles, des approches ou des produits innovants visant à accroitre l’accès des groupes et chaines de valeur cibles de CATALYZE F4R et qui répondent à nos exigences peuvent également être éligibles pour le paiement d’incitatifs. Pour autant que le résultat final de cet appui ou service est la mobilisation de financement privé au profit de ses clients ou bénéficiaires de ses services.

1. **Définitions des domaines d'intervention de CATALYZE F4R**

Bien que des entreprises de toutes tailles puissent bénéficier d'un financement dans le cadre de cette activité, les unités d'exploitation seront chargées de déclarer les montants de financement pour chacune des catégories ci-dessous :

* Les microentreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé moins de dix (10) personnes avec un chiffre d’affaires inférieur à quinze millions (15 000 000) francs CFA au cours des 12 mois précédents
* Les petites entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé de dix (10) à trente (30) personnes avec un chiffre d’affaires supérieur à quinze millions (15 000 000) francs CFA et inférieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents ;
* Les moyennes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé 31 à 100 personnes avec un chiffre d’affaires supérieur à cinquante millions (50 000 000) francs CFA et inférieur à un milliard (1 000 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents ;
* Les grandes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé plus de cent (100) individus avec un chiffre d’affaires supérieur ou égal à un milliard (1 000 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents.

Cet indicateur inclut les entreprises (telles que définies ci-dessus) recevant une assistance, y compris des services de développement commercial, directement ou par le biais d'une chaîne de valeur ou d'une chaîne d'approvisionnement soutenue par l'USG. Pour les besoins du programme de l'USAID, l’effectif des employés inclut l'entrepreneur et tout travailleur familial non rémunéré.

Une entreprise familiale détenue conjointement est une entreprise dans laquelle les membres de la famille partagent la propriété de manière relativement égale et dirigent la prise de décision sur la base d'un consensus.

Les activités de production végétale sont incluses, pour autant qu'elles remplissent les conditions requises sur la base de la taille de l'entreprise et du statut économique du propriétaire-exploitant et des employés.

1. **Critères d'éligibilité de l'opération :** Montant minimal du prêt

Pour le Projet CATALYZE F4R, nous distinguons trois types d’entreprises éligibles au programme.

* **Entrepreneur individuel (jeune ou femme) emprunteur pour la première fois**pour un minimum de prêt de $500 (~270,75M XOF)
* **Entreprises pour** un minimum prêt de $5,000 (~2,71M XOF)
1. Résultats Escomptés

Le *Programme pour Améliorer la Disponibilité et l'Accessibilité des Principaux Intrants Agricoles atteindra* les résultats suivants :

* Augmentation du flux et de la fourniture d'engrais aux acteurs de la chaîne de valeur du niébé et du maraîchage dans les régions cibles.
* Combler le déficit de crédit pour les agro-négociants en engrais, les coopératives soutenues par Yidgiri et les agriculteurs.
* Augmentation du flux et des disponibilités d'aliments pour animaux dans les chaînes de valeur des petits ruminants.
* Combler le déficit de crédit pour les agro-négociants et les fabricants d'aliments pour animaux.

Environ 60% des transactions de CATALYZE F4R en aliment pour animaux vont aux chaînes de valeur des petits ruminants et/ou de la volaille.

1. **Termes Spéciaux**

Les FFs sélectionnés feront partie du réseau de FFs de CATALYZE F4R et devront participer aux activités de mise en réseau et aux leçons apprises. Ils devront fournir des rapports d'avancement réguliers et fournir des documents pour vérifier les détails liés à chaque transaction de prêt réussie au profit des entreprises cibles, à l'équipe de CATALYZE F4R et respecter les termes de l'accord de subvention standard.

CATALYZE F4R accordera des subventions de type " pay-for-results " (P4R) à des facilitateurs financiers locaux (FFs) pour fournir des services de facilitation financière aux entreprises des chaînes de valeurs ciblées par CATALYZE F4R afin de préparer les demandes de financement et les dossiers pour les prêts et les investissements auprès des IFs.

Les FFs devront accompagner CATALYZE F4R dans la mobilisation des financements et des investissements pour les entreprises opérant dans les chaînes de valeur cibles de CATALYZE F4R, comme décrit en détail dans la section B. “Secteur et portée géographique de la mission”. Le financement peut inclure le fonds de roulement, l'investissement en capital, la dette, et/ou les investissements en capital dans les régions prioritaires et focalisées.

Le programme CATALYZE F4R encourage et accueille favorablement la facilitation du financement des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, ou des entreprises qui seront en mesure d'employer plus de femmes ou de jeunes une fois qu'elles auront reçu un financement.

Les FFs sont censés identifier de manière indépendante les opportunités d'investissement qui peuvent bénéficier d'un soutien, comme indiqué ci-dessus dans la section B. En outre, CATALYZE F4R partagera avec les FFs sélectionnés les opportunités de financement que CATALYZE F4R a identifiées par le biais de ses réseaux et contacts.

Indépendamment de cette passation de marché, il est important de le noter, CATALYZE F4R accordera également des subventions de type " pay-for-results " (P4R) à des institutions financières (IFs) et fournira une liste des IFs afin que les FFs puissent les cibler et travailler avec elles comme partenaires potentiels dans le développement de leurpipeline d'affaires.

Les FFs devront travailler avec ces IFs pour faciliter des opportunités d'investissement pour les entreprises clientes.

1. **Notes et informations diverses**

**Avis d’attribution**

Après approbation de l'USAID, les soumissionnaires sélectionnés recevront un avis d'attribution signé par le Chef de Projet de Palladium ou le partenaire commercial régional (selon les seuils autorisés) en tant que document d'autorisation.

**Rapports**

Les FFs doivent se conformer aux exigences de rapports mensuels basés sur le modèle Excel de rapport de FF qui sera fourni par CATALYZE F4R. Les rapports mensuels fourniront des mises à jour sur l'état d'avancement des FFs qui prévoient atteindre les jalons de leur accord de subvention et de facturer les frais de succès. Les rapports seront soumis par voie électronique aux experts access to finance et au responsable des subventions et des achats de CATALYZE F4R.

**Plan de travail**

Les soumissionnaires sélectionnés devront remplir un plan de travail sous forme de diagramme de Gantt. Le plan de travail doit inclure les activités, le calendrier et les jalons de la mise en œuvre de l'approche proposée pour étendre le financement et/ou développer et mettre en œuvre l'innovation proposée.

**Normes d’utilisation et d’affichage du logo de l’USAID**

Le soumissionnaire retenu doit suivre la disposition standard obligatoire intitulée AFFICHAGE ET COMMUNICATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE FINANCÉE PAR L'USAID (juillet 2015) pour préparer le plan d’affichage et d'identification. Ceci est une disposition obligatoire dans toutes les subventions, sauf en cas d'exclusion.

**Conformité environnementale**

Le projet réalisera un examen environnemental initial ou une évaluation environnementale lorsque l'activité proposée ou l'activité d'investissement peut avoir un impact direct sur l'environnement, afin de garantir la conformité avec le 22 CFR 216 et les directives environnementales de l'USAID.

**Contact**

Les candidats peuvent utiliser l'adresse électronique suivante pour contacter Palladium concernant cette opportunité de financement : Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com

**Appendix 2. Exemples illustratifs de paiement des livrables**

Les facilitateurs financiers (FFs) établis pourront recevoir des paiements incitatifs selon le barème des frais incitatifs figurant dans le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2: Calendrier de Paiement Incitatif des Subventions**

| **Objectif du crédit et type de client/emprunteur** | **Pourcentage du Paiement Incitatif \****Par Région /Groupe de Discussion* |
| --- | --- |
| **Objet du crédit :** Financer l'achat de **FERTILISANT pour le niébé et/ou le maraîchage** | * 9% Est, Sahel
* 7% Centre Nord et autres localités
* Ajoutez 1 % pour les emprunteurs qui sont des entreprises dirigées par des jeunes ou des femmes.
 |
| **Clients/Emprunteurs:*** Agro-négociants - Grossistes
* Agro-négociants - PME détaillants
* Coopératives soutenues par Yidgiri et ViMPlus
* Agriculteurs soutenus par Yidgiri et ViMPlus
* Toutes les autres coopératives et producteurs individuels
 |
| **Objet du crédit : Financer l'achat d'aliments pour animaux destinés aux petits ruminants et/ou à la volaille.** |
| **Client/Emprunteurs:*** Agro-négociants - Grossistes
* Agro-négociants - PME détaillants
 |
| **Objet du crédit :** Financer l'achat **d'aliments pour animaux et/ou d'intrants pour l'alimentation des petits ruminants et/ou de la volaille.** |
| **Client/Emprunteurs:*** Fabricants
 |

Selon le Tableau 2 : Barème des paiements incitatifs (copié à nouveau ci-dessus pour faciliter la référence), si un FF émergent mobilise un prêt de 2 000 000 FCFA à un **Agro-dealer - Grossiste** qui est une entreprise détenue par des **femmes** basée dans la région de l'Est dans le **but d'acheter plus d'engrais à vendre aux clients producteurs maraîchers**, le FF sera payé comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrable**  | **Calcul**  | **Paiement**  |
| Preuve du dépôt de la requête de financement et financement de l’entreprise clienteTaille du prêt : 2,000,000 FCFA | **Agro-dealer - Grossiste** Region Est | 180,000 FCFA |
| (2,000,000 FCFA x 9,0% = 180,000 FCFA) |
| **Paiements supplémentaires.** Une majoration de 1% pour cette entreprise portée par des femmes ou des jeunes :  | 20,000 FCFA |
| (2,000,000 FCFA x 1,0 % =20,000 FCFA) |
| **Total à payer**  | **200,000 FCFA** |

**Appendix 3 : Proposition technique et approche méthodologique**

|  |
| --- |
| 1. **Proposition technique**
 |
| 1. Veuillez décrire l'expérience antérieure et continue de mise en œuvre d'activités similaires, en particulier les informations relatives au financement antérieur (par exemple, l'emplacement du client emprunteur, les besoins/défis du client, le volume de crédit) pour :
* Des syndicats, des coopératives ou des petits exploitants agricoles de niébé, de petits ruminants et/ou de volailles.
* Les entreprises appartenant à des femmes et/ou dirigées par des jeunes qui cultivent le niébé, élèvent des petits ruminants et/ou de la volaille.
* Agro-dépôts d'engrais ou d'aliments pour animaux.
* Fabricants d'aliments pour petits ruminants ou volailles.
* Développer les activités de soutien aux entreprises adaptées aux besoins des groupes cibles énumérés dans le tableau 1.

Veuillez également compléter le tableau de l'annexe C, détaillant l'évolution des crédits mobilisés par votre assistance aux MPME/agriculteurs/femmes entrepreneurs/jeunes au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) dans les régions et chaînes de valeur ciblées selon le tableau 1. |
| 1. Décrivez votre méthodologie globale ou la manière dont vous envisagez de mieux aborder cette question en vue d'une plus grande fourniture de crédits d'intrants par votre organisation dans les régions et les chaînes de valeur cibles de CATALYZE, comme décrit dans les tableaux 1 et 2 de la section 1 du présent appel d'offres.

Veuillez également décrire tout service particulier d'appui aux entreprises actuellement développé/à développer qui vise à étendre et à cibler vos portefeuilles d'agriculture/agribusiness sur les groupes cibles mentionnés dans cet appel d'offres. |
| 1. Quelle stratégie ou approche proposeriez-vous pour mobiliser plus de financement aux entreprises détenues par des femmes et/ou dirigées par des jeunes dans le but d’acheter :
* D'ENGRAIS pour le niébé et/ou le maraîchage.
* DES ALIMENTS POUR ANIMAUX pour les petits ruminants et/ou la volaille.
* INPUTS pour l'alimentation des animaux pour les petits ruminants et/ou la volaille.

Une attention supplémentaire sera accordée aux demandeurs qui fournissent une ventilation (par exemple, % de la valeur totale des XOF) du financement qualifié estimé (réponse à la question 3 de la demande de subvention II) par région, groupe et objectif.  |